



→ Les infrastructures

A75 : Les moyens d'une ambition

L'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Massif Central (UCCIMaC) et l'association "la Méridienne" ont organisé le 24 novembre 2003 à Saint-Chély d'Apcher le colloque "A75 : les moyens d'une ambition" en présence de M. Henri Plagnol, Secrétaire d'Etat.



Ce colloque s'est tenu, alors que la construction du viaduc de Millau touche à sa fin et que l'ouverture officielle de l'A75 approche à grands pas. Les perspectives de développement offertes par ce nouvel axe étaient au centre des débats. Les travaux de ce colloque ont en particulier porté sur les services aux usagers, sur les enjeux et les défis pour les territoires ainsi que sur la nécessité d'une action coordonnée de tous les acteurs locaux.

Nationale 88 : Itinéraire du développement durable

La Chambre de Commerce et d'Industrie se félicite de l'avis favorable donné à l'Enquête d'Utilité Publique pour la construction du viaduc de Rieucros pour le contournement de Mende en faveur duquel elle s'est fortement mobilisée.



Elle s'inquiète pourtant des retards pris dans les études et travaux pour le passage à 2x2 voies de la Nationale 88 entre Le Puy et Rodez comme inscrit au Schéma Directeur National en 1992 et comme confirmé par le Schéma des Services Collectifs de Transports approuvé par décret du 18 avril 2002.

Elle craint que la mise en place d'une expérimentation pilote en liaison avec les Ministères de l'Équipement et de l'Écologie consistant à appliquer les principes du développement durable à un aménagement routier ne se solde par de nouveaux retards.

Cela ne pourrait que nuire à la poursuite du désenclavement de la Lozère et la libération des flux de marchandises.

La CCI demande la mise en place, dans les meilleurs délais, de moyens suffisants à la réalisation d'un raccordement en 2x2 voies entre Mende et l'A75, et d'un grand contournement de Langogne et de Mende, afin de faciliter la desserte de la Lozère.

Nationale 106 : Poursuite des aménagements

La Chambre de Commerce et d'Industrie suit avec attention l'avancement des études et travaux de modernisation de la N106 et demande avec insistance l'aménagement de la section comprise entre le col de Montmirat et la Roche Percée.

Cet axe est particulièrement indispensable pour le développement de la partie sud de la Lozère, la bonne desserte de l'ensemble du territoire départemental, et les relations au nord vers Saint-Chély d'Apcher.

Du nouveau pour l'aérodrome de Mende-Brenoux

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère, la communauté de Communes de la Haute Vallée d'Olt et le Conseil Général de la Lozère ont constitué le comité de gestion de l'aérodrome de Mende-Brenoux.

L'année 2003 a vu la réalisation de la deuxième phase des travaux d'aménagement de l'aire d'accueil.

L'aérodrome de Mende-Brenoux a été la vedette du film Imax " SkyDance " projeté au cours de l'année 2003 à la Géode (Parc de la Vilette - Paris). De par sa configuration, il se prête idéalement aux prises de vues aériennes et cinématographiques.

